

de leur visite canonique ils ne pouvaient être mieux préparés à cet acte de foi et de piété. La récitation du Rosaire et le chant des cantiques n'ont cessé de se faire entendre et d'attirer sur tous la protection de la Vierge toute puissante. Des pères et des frères franciscains dirigeaient ces pieux exercices. C'est aux accents du refrain suivant que tertiaires et fidèles arrivèrent aux portes de l'antique sanctuaire :

"Reine du Cap, oui ! nous t'aimerons,  
Sans nous lasser nous te chanterons".

Nombreux furent les pèlerins au Cap dimanche, qui, de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de Sorel, de Grand-Mère et de Ste Flore firent à Marie un éclatant hommage.

Le R. P. Thomas, Gardien des Franciscains aux Trois-Rivières et prédicateur de la visite canonique, célébra la messe du pèlerinage, durant laquelle on distribua la sainte communion.

Le Chemin de la Croix en plein air fut prêché par le R. P. Magnan, O. M. I. Au cours de ses réflexions pratiques, le révérend Père rappelle que la voie douloureuse du Cap est la reproduction (moins deux tiers) de celle qui fut parcourue par N.-S. Jésus-Christ et dont les lignes furent tracées par le R. P. Frédéric, franciscain.

A la suite de cet exercice, le R. P. Magnan fit part du projet des Pères Oblats du Cap de reconstruire ce chemin de croix pour lequel toute obole sera reçue avec reconnaissance.

Le sermon, prononcé par le R. P. Boissonnault, O. M. I., fut un éloquent résumé de l'histoire de notre pays, de la foi intense des aïeux et de leur confiance illimitée en Marie. De ce beau discours nous avons noté la pensée suivante : "En commerce et en industrie, soyez modernes, dit le prédicateur, je vous le conseille ; mais dans votre foi et dans la dévotion à la Vierge, soyez toujours d'anciens Canadiens."

Le salut et la belle procession de clôture firent particulièrement impression.

A leur grand regret, les pèlerins de Québec ne purent rester pour l'arrivée de Son Excellence le Délégué Apostolique.

A plusieurs reprises il a été fait mention de la décision des Pères du Concile Plénier de Québec de faire du sanctuaire du Cap un lieu de pèlerinage national.